



Outil d'analyse du budget du Québec 2005-2006



Le budget du gouvernement, c'est beaucoup de chiffres, mais ça peut se comprendre et ça vaut la peine parce que ça a un effet direct sur la manière dont nous allons vivre ou pas la solidarité entre nous comme société. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté vous propose de vous intéresser de plus près à ce puissant outil de solidarité collective, entre milliards et cennes noires qui doit servir trois missions fondamentales de l'État : la distribution de la richesse, les services publics et le développement. En ce sens, et en lien avec le Réseau de vigilance, le Collectif réclame que le budget du Québec contienne ce qu'il faut pour réparer les dégâts causés, notamment aux protections sociale de base, et améliorer la prestation de l'État sur ses trois missions ci-haut mentionnées. Notons déjà que pour rendre cela possible, il faut s'assurer de protéger les finances publiques québécoises des baisses d'impôts et privatisations qui grugent la structure des revenus disponibles à l'État et sont génératrices d'inégalités. Le Collectif vous invite à vérifier si ces demandes trouveront réponse et vous propose le présent outil pour analyser le discours sur le budget du gouvernement du Québec de cette année, qui devrait être prononcé quelque part en mars ou en avril. Voici une marche à suivre en sept étapes faciles.

1. Choisir sa paire de lunettes.

Le Collectif vous propose une question : Si je devais ignorer dans quel cinquième de la population, du plus riche au plus pauvre, je me retrouverais au lendemain du budget, qu'est-ce que j'aimerais trouver dans le budget du Québec 2005-2006 ?

2. Prendre connaissance du contenu des budgets précédents et des attentes pour celui-ci.

Voir à cet effet l'analyse annotée du budget 2004-2005 faite par le Collectif, qui résume le contenu de tous les budgets depuis 1998 (version récente commentée en vue du budget à venir avec position position ajustée pour cette année disponible aussi sur une page séparée), l'outil «marmite» produit par le Collectif pour présenter brièvement les enjeux du budget à venir et la position du Réseau de vigilance en vue de ce budget.

3. Prendre connaissance de quelques chiffres utiles.

Note : Données pour le Québec pour l'année la plus récente où l'ensemble des données sont disponibles (2003). M est utilisé pour million et G, pour milliard.

- ▶ Population du Québec: 7,487 M personnes
- ▶ Population dite active: 3,625 M personnes
- ▶ Produit intérieur brut (PIB): 253, 7 G\$
- ▶ PIB *per capita*: 33 879\$
- ▶ Revenus du Québec en 2003-2004 : 54,9 G\$
- ▶ Dépenses du Québec en 2003-2004 : 54,9 G\$
- ▶ Revenu personnel disponible : 156, 9 G\$
- ▶ Revenu personnel disponible *per capita* : 20 951\$
- ▶ Manque à gagner récurrent dû aux baisses d'impôt depuis 2000 : 3,5 G\$
- ▶ Coût du régime d'aide sociale en 2003-2004 : 2,7 G\$
- ▶ Coût de ramener toutes les prestations au niveau payé en situation de contraintes sévères à l'emploi : ± 500 M\$
- ▶ Taux de chômage: 9,2%
- ▶ Rémunération hebdomadaire moyenne : 656,50\$ soit 34 138\$/an
- ▶ Protection assurée – sujette à des coupures – par l'aide sociale : 537\$/mois (6 444\$/an) pour personne jugée sans contrainte à l'emploi; 651\$/mois (7 812\$/an) pour personne jugée avec contraintes temporaires à l'emploi; et 793\$/mois (9 516\$/an) pour personne jugée avec contraintes sévères à l'emploi.
- ▶ Salaire minimum : 7,45\$/heure jusqu'au 30 avril 2005, soit 1 291\$ brut par mois et 15 496\$/an pour une personne travaillant 40 heures/semaines; et 7,60\$/heure à partir du 1^{er} mai 2005, soit 1 317\$ brut par mois et 15 808\$ par année pour une personne travaillant 40 heures/semaine.

4. Voir les chiffres des derniers budgets et compléter pour cette année.

À partir du discours sur le budget 2005-2006 (l'adresse internet du ministère est www.finances.gouv.qc.ca), compléter les résultats préliminaires pour 2004-2005, corriger les chiffres prévus l'an dernier pour 2005-2006 (et indiquer les chiffres prévus pour 2006-2007 s'ils sont donnés).

Les chiffres de base du budget									
Le montant prévu en milliards de \$ (Réalisé ou résultats préliminaires)									
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Revenus	40,7 (46,7)	45,2 (47)	48,3	51,1 (50,31)	51,91 (50,5)	54,95 (54,9)	56,724 ()	56,43 ()	
▶ Directs	34,6 (38,6)	38,3 (40,7)	40,9	41,6 (41,004)	43,061 (41,57)	45,365 (45,01)	48,248 ()	48,25 ()	
▶ Transfert fédéral	6,1 (8)	6,9 (6,3)	7,3	9,5 (9,305)	8,842 (8,932)	9,584 (9,88)	8,476 ()	8,476 ()	
Dépenses	41,8 (46,5)	45,2 (47)	48,3	51,1 (51,24)	51,91 (52,7)	54,95 (54,9)	56,724 ()	56,72 ()	
▶ Programmes	35,4 (39,3)	37,6 (39,6)	40,8	43,2 (43,976)	44,71 (44,316)	47,437 (47,63)	49,785 ()	49,79 ()	
▶ Service de la dette	6,4 (7,3)	7,6 (7,4)	7,4	7,9 (7,261)	7,194 (6,536)	7,512 (7,264)	6,939 ()	6,94 ()	
Solde	-1,1 (0)	0 (0)	0	0	0 (355)	0	0 ()	0 ()	

Note: Merci au Carrefour de savoirs sur les finances publiques, de Québec, qui a fourni l'expertise à partir de laquelle le Collectif a bâti cet outil!

5. **Voir maintenant à quoi ressemblent les mesures annoncées.** Bien situer les ordres de grandeur entre les milliards (G\$) et les millions (M\$).
Voir le document ci-joint pour faire les comparaisons pertinentes avec les années précédentes et, ainsi, dégager des tendances à plus long terme.

Les mesures annoncées

<i>Un budget a de l'impact sur les 8 points ci-dessous. Vous devriez pouvoir classer les mesures annoncées selon l'une ou l'autre des rubriques.</i>	Que dit-on cette année?
Les revenus des personnes	
Les revenus des entreprises	
Les revenus du gouvernement	

Les répartitions entre les niveaux de gouvernement	
Les programmes du gouvernement	
L'emploi et l'économie	
Le paiement de la dette	
L'équilibre du budget (surplus ou déficit)	

Question complémentaire. Et la méthodologie budgétaire ? A-t-elle été modifiée ?

6. Prendre un peu de perspective : dans quoi ça s'insère tout ça?

Avant même de considérer les mesures de cette année, il faudrait se rappeler les faits suivants.



▶ Les budgets du Québec des dernières années ont accru les écarts de façon importante entre le 60% de la population qui paie de l'impôt, à qui il a été accordé l'équivalent de 3,5 G\$ de baisse d'impôt sur une base annuelle depuis 2000, et le 40% trop pauvre pour payer de l'impôt. C'est deux poids, deux mesures. Et ce sont autant de milliards de \$ en moins qui ne sont plus disponibles dans le panier de solidarité collectif que doivent être les finances publiques.

▶ Il faut ajouter à cela l'effet d'accroissement d'écarts encore plus important des derniers budgets fédéraux où 100 G\$ de baisses d'impôts aux particuliers et aux entreprises ont également été programmées depuis 2000, avec le même impact d'accroissement des écarts. De plus, le fédéral a plus de revenus que d'obligations de dépenser alors que la tendance est contraire dans les provinces, ce qu'on appelle le **déséquilibre fiscal**. Il a donc des marges de manœuvre mais il ne fait pas ce qu'il devrait faire dans son propre domaine d'intervention. Résultats : Haut taux d'emplois mal payés, désinvestissement persistant en matière de logement social, détournement de la caisse de l'assurance-emploi, sous-contribution marquée aux régimes provinciaux d'aide sociale, etc.

▶ Avant même ces dernières mesures les chiffres démontrent que les écarts entre les plus riches et les plus pauvres de notre société s'accroissaient. Depuis les 20 dernières années, l'aide sociale a perdu environ 30% de sa valeur par défaut d'être indexée annuellement. **Quant au pouvoir d'achat des salariéEs payéEs au salaire minimum, qui est encore trop faible pour sortir de la pauvreté quelqu'un qui travaille 40 heures semaine à ce taux horaire, il a perdu environ 25% de sa valeur depuis 1979.** Autre exemple? Entre 1997 et 2000, le revenu annuel moyen du cinquième le plus pauvre des familles québécoises est passé d'un peu plus de 16 000\$ à un peu moins de 17 000\$. Pendant ce temps, le revenu annuel moyen du cinquième le plus riche des familles québécoises est passé d'environ 100 000\$ à environ 122 000\$ pour un bénéfice net, après impôt, d'environ 15 000\$, soit l'équivalent d'un salaire minimum.

▶ La **Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en 2002, impose de faire autrement. Elle pose notamment l'obligation d'améliorer les revenus et les conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté, de réduire les inégalités, de développer et renforcer la solidarité de l'ensemble de la société. Pourtant dans la dernière année, des infractions importantes ont été faites à cette loi, notamment par trois mesures de reculs : **le défaut d'indexer de 14 M\$ les prestations d'aide sociale des personnes jugées sans contraintes sévères à l'emploi, des coupures odieuses de 44 M\$ faites en modifiant le règlement de l'aide sociale, des coupures de 103 M\$ à l'aide financière aux études.** Ces reculs doivent être réparés. Des mesures urgentes attendent, comme l'accès gratuit aux médicaments prescrits pour les personnes qui ont moins de 12 000\$ de revenu (70 M\$), la disparition des pénalités à l'aide sociale (47 M\$) et la disparition des barèmes discriminatoires à l'aide sociale fondés sur l'absence de contraintes à l'emploi (environ 450 M\$).

▶ Pourquoi ces infractions et ces reculs ? **Ce n'est pas un problème d'argent, mais plutôt un problème de concentration de la richesse.** Les leviers sont là... mais ils sont cachés derrière un mur de préjugés! Ce mur empêche de voir que la société est comme un pallier duquel partent deux escaliers roulants, un qui roule vers le bas et un qui roule vers le haut. Pendant que les personnes en situation de pauvreté en bas de l'escalier du bas se démènent à tenter de monter dans un escalier roulant qui descend, les plus riches de la société continuent de monter sans problème dans leur escalier roulant qui monte. Pourquoi, alors, ne pas agir sur les escaliers au lieu de s'acharner sur les mérites comparés des plus pauvres?

7. Alors quelle est votre évaluation?

Revenons maintenant au budget du Québec 2005-2006. Partagez et inscrivez vos commentaires ci-dessous.

	Oui	Non
Ce budget répare-t-il les reculs ? Donne-t-il effet aux demandes du Collectif et du Réseau de vigilance ?		
Ce budget réduit-il les écarts entre riches et pauvres ?		
Ce budget applique-t-il la loi 112 ? Nous fait-il avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde ?		
Qu'apprenez-vous de cette analyse? Que faudrait-il faire pour avancer davantage ? Que suggérez-vous ?		

Et maintenant, si, pile ou face, vous deviez vous réveiller dans le cinquième le plus pauvre/ le plus riche de la population, comment réagiriez-vous à ce budget ?



Collectif pour un Québec sans pauvreté, 165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9.

Téléphone : (418) 525-0040. Télécopieur : (418) 525-0740. Courriel : pauvrete@clic.net. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca.